



Comment l'association fonctionne ?

« Solidarité avec les Soignants » achète des équipements de protection (gel hydroalcoolique, masques, blouses, charlottes, surblouses, gants, lunettes de protection, visières) selon ses moyens et les expédie au personnel soignant qui en fait la demande.

Le personnel de l'AMADPA remercie l'Association d'Anne ROUMANOFF pour les confiseries et pâtisseries reçues, lesquelles ont remonté le moral des « troupes ».



JOBS D'ÉTÉ

Afin de pouvoir répondre aux besoins de nos bénéficiaires durant la période des congés d'été, l'AMADPA avec le soutien du service jeunesse de la ville de Montgeron a lancé un recrutement auprès des jeunes.

De nombreuses réponses sont arrivées, les entretiens ont eu lieu et cela a permis le recrutement d'aides à domicile nécessaires au suivi des bénéficiaires durant l'été.

De jolies rencontres avec des jeunes motivés pour apporter leur aide, leur savoir-faire et leur attention à ceux qui en ont tant besoin.

Bulletin à utiliser si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation à l'association pour l'année 2021

Renouvellement de cotisation 2021

NOM _____ Prénom _____
Demeurant à _____

Déclare renouveler sa cotisation à l'Association pour le Maintien à Domicile des Personnes Agées, et verse au trésorier la somme minimum de

- ☐ 20 € pour une personne seule
- ☐ 36 € pour un couple - préciser le prénom du conjoint : _____
- ☐ 50€ ou plus pour les membres bienfaiteurs

Date et Signature



Mai 2021 ...

le bulletin

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères adhérentes, Chères amies,
Chers adhérents, chers amis,

L'Assemblée générale de votre Association s'est tenue le samedi 10 avril 2021, dans ses locaux, en présentiel avec quelques membres du Conseil d'Administration et la Directrice, mais surtout en distanciel, par visioconférence, avec suffisamment d'adhérents pour que le quorum soit atteint. Je vous invite à prendre connaissance du compte-rendu de cette assemblée joint à ce bulletin, assemblée au cours de laquelle les rapports d'activité et financier ont été approuvés.

Les membres du Conseil d'Administration du 23 avril 2021 ont renouvelé leur confiance aux membres du bureau :

- Daniel FOUCAMBERT - Président
- M-Thérèse FOUCAMBERT - Trésorière
- Evelyne COUILLARD - Secrétaire
- Aude BRISTOT - Vice-Présidente
- Pierre LEFEBVRE - Trésorier Adjoint
- Annie MAREST - Secrétaire Adjointe

Le 22 septembre 1981, sous l'impulsion du Docteur Daniel DESCOMBE et de Pierre BERNERON, conseiller municipal, principalement, l'AMADPA était créée. Elle fut déclarée à la Préfecture de l'Essonne le 26 octobre 1981 (JO du 10 novembre 1981).

40 ans après, votre Association progresse toujours au service des personnes âgées et/ou handicapées. Les valeurs édictées à l'époque par Daniel DESCOMBE, médecin généraliste à Montgeron, restent celles mises en œuvre aujourd'hui par le personnel de l'AMADPA (personnel soignant, mais également personnel administratif).

Durant ces 40 années, seuls 2 présidents et 3 directrices ont œuvrés. C'est le signe d'un équilibre certain.

La crise sanitaire due à la contamination importante de la COVID 19 ne nous permet pas de programmer aujourd'hui une date pour fêter dignement cet anniversaire. Mais il aura lieu.... Tout comme la reprise des goûters au siège de l'Association.

Cordialement,

Avec dévouement et beaucoup

Daniel FOUCAMBERT

	TARIFS SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE applicables à partir du 1^{er} janvier 2021 L'AMADPA remet gratuitement un devis personnalisé pour toute demande de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 euros TTC ou sur simple demande
---	---

BAREMES		
PRESTATAIRE	TARIFS (TTC)	
	Semaine	Dimanche & J.fériés
Tarification d'une heure de prestation sans aide type APA, PCH	23.44 €	23.44 €
Tarification d'une heure de prestation si APA, PCH	21 €	21 €
Tarif des frais kilométriques si déplacement pendant la prestation	0.75 € par km	0.75 € par km
Frais d'ouverture de dossier	30 €	
MANDATAIRE	BAREME (TTC)	
Frais mensuels de gestion :		
• Frais par heure mensuelle travaillée	2,50 €	
• Forfait jour (8h de présence)	10,00 €	
• Forfait nuit (11h de présence)	12,00€	
Frais d'ouverture de dossier	50,00 €	

SOINS	
Les prestations du service de soins à domicile sont prises en charge à 100 % par la sécurité sociale sur prescription médicale et dans la limite des places disponibles	
ASSOCIATION	BAREME
Adhésion annuelle :	
• Personne individuelle	20,00 €
• Couple	36,00 €

Déduction fiscale au 01/01/2021 : Il vous sera possible d'obtenir, sous conditions, d'une réduction ou crédit d'impôt à hauteur de 50% sur le montant des factures acquittées (sauf CESU) dans la limite des plafonds fixés par l'art.199 du Code Général des Impôts en vigueur.

Mode de paiement accepté : Espèce, virement, chèque, CESU.

Financement : Vous avez la possibilité d'avoir une aide financière : APA (Aide Personnalisée d'Allocation) demande à faire au Conseil Départemental http://www.essonne.fr/uploads/tx_egestiondoc/Formulaire-APA_01.pdf ou AAH (Allocation Adulte Handicapée) demande à faire à la MDPH.

Vous avez la possibilité de demander conseil à la responsable de secteur pour l'élaboration de votre dossier.

Déclaration-Agrément SAP/325400430 / Service mandataire agréé SAP 325400430/ SPASAD autorisé par arrêté (CD91/ARS) N° 2012-30 / Habilitation aide sociale arrêté N° 2012-ARR-DPAH-0603 (Maj Avril 2020)



ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Pour tisser des liens entre nos tout petits en maternelle et nos aînés, usagers/bénéficiaires de l'aide ou du soin à domicile, l'AMADPA s'est rapprochée de deux établissements scolaires de Montgeron, Victor Duruy et Hélène Boucher.

Elle a reçu un excellent accueil de la part d'institutrices et des enfants qu'elles accompagnent. Des dessins et des courriers transitent des enfants vers les aînés et inversement, en attendant de pouvoir organiser des rencontres physiques. Voici quelques exemples.

